

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUN 2017**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 26  
Pouvoirs : 9  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 20/06/2017

Le 26 juin 2017, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Bernard HENRY), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), Dominique DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir Chantal NOEL), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Yann GALLAY), Pierre PERNET, Bernard REY (Pouvoir Nathalie BARDE), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX), Frédéric VALLOS (Pouvoir Françoise DUVILLARD),

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Raymond MOUSSY.

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Achat de terrain - STEP Fareins**

M. Bernard REY, Vice-Président chargé de l'Assainissement, rappelle au Conseil que les études de conception de la rénovation de la station d'épuration de Fareins sont en cours. NALDEO, maître d'œuvre de l'opération, a remis, au stade avant-projet le 15 Mai 2017, l'étude sur les filières de traitement des eaux et des boues de la future station. Il est nécessaire de mettre en place une filière de traitement de la charge polluante évolutive dans le temps.

Ce projet nécessite d'acquérir des terrains supplémentaires appartenant à la commune de Fareins (aire de pique-nique le long de la RD933). Le conseil municipal a décidé en séance du 18 Mai 2017 une cession à l'euro symbolique des parcelles ZE 189 et ZE 192 pour une surface de 14 600 m<sup>2</sup>. Les délaissés seront rétrocédés à la commune à l'issue des travaux de construction des équipements.

Cette acquisition doit maintenant faire l'objet d'une vente par acte authentique. La CCDSV prend en charge les frais de géomètre et de notaire pour l'acquisition, estimé à 3 500 € H.T, soit un coût total d'acquisition de 3 501 € H.T.

S'agissant d'une acquisition inférieure au seuil exigible, l'avis des domaines n'est pas requis.

Les crédits sont inscrits au Budget Assainissement, section d'investissement, opération 70, compte 2315/812152.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'acquisition totale des parcelles cadastrées ZE 189 et ZE 192 pour une surface de 14 600 m<sup>2</sup>, appartenant à la commune de Fareins au prix d'un euro ;
- ✓ **AUTORISE** le président à signer l'acte d'acquisition à intervenir et toutes pièces administratives, techniques et comptable nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **18 JUIL. 2017** A Trévoux, le 26/06/2017  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170626-2017C72-AC  
Affichage le : **18 JUIL. 2017**

Le Président,  
Bernard GRISON

